



FRANCOISE SCHEPMANS

Députée bruxelloise

**Question orale de Madame Françoise Schepmans à M. Rudi Vervoort,
ministre en charge des Crèches**

**Objet : La création de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance à
Bruxelles**

Monsieur le Minsitre,

Votre homologue Valérie Lescrenier, ministre de la Petite Enfance en FWB, a récemment annoncé un objectif ambitieux de créer 5.000 nouvelles places en crèche d'ici 2030 pour répondre à la demande croissante des familles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cet objectif, qui vise également à inverser la perte de 1.700 places enregistrée ces dernières années, s'accompagne d'engagements sur la revalorisation des métiers de la petite enfance et sur la qualité des infrastructures.

À Bruxelles, où les besoins en places d'accueil sont particulièrement criants, les familles rencontrent souvent de grandes difficultés pour obtenir une place en crèche, ce qui génère frustration et inégalités. La création de nouvelles places dans la capitale est donc un enjeu majeur, qui exige des réponses adaptées à la réalité spécifique du territoire bruxellois.

1. Pouvez-vous nous communiquer les moyens qui seront déployés à Bruxelles pour atteindre cet objectif ambitieux de 5.000 nouvelles places sur tout le territoire de la FWB ? A-t-on des données concernant le nombre de places qui concerne notre territoire ?
2. Comment votre administration s'assurera-t-elle que ces places soient de qualité, inclusives et accessibles à tous (il y a une forte demande pour des crèches accessibles aux enfants porteurs d'un handicap), dans le respect des normes et des besoins spécifiques des familles bruxelloises ?
3. Où en est la mise en place d'une plateforme centralisée pour les inscriptions, afin de simplifier les démarches des familles et de mieux coordonner l'offre et la demande sur le territoire ?
4. Enfin, depuis 2021, la COCOF participe activement au comité de suivi piloté par perspective.brussels et l'ONE, dans le cadre du protocole d'accord conclu

entre la Région bruxelloise, la COCOF et la FWB. Où en est-on dans la mise en œuvre de ce protocole ? Combien de places subventionnées ont été créées à Bruxelles depuis son lancement et quelles sont les perspectives pour les années à venir ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Françoise Schepmans

